



Archidiocèse de Montréal

DÉCRET
DE S.E. MGR CHRISTIAN LÉPINE
ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

IMPLANTATION DE LA POLITIQUE VISANT À ASSURER UN ENVIRONNEMENT SAIN ET
SÉCURITAIRE POUR TOUS ET À CONTRER TOUTES FORMES D'ABUS
AU SEIN DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL

Conscient que notre Église diocésaine, ses Paroisses et ses Missions ont le devoir de veiller à la sécurité et à l'intégrité des personnes à qui nous portons le message de l'Évangile et à qui nous offrons notre sollicitude pastorale;

Conscient que des formes d'abus commises par des personnes exerçant une tâche pastorale, est non seulement un contre-témoignage mais aussi une cause de préjudice grave envers les personnes;

Conscient qu'il est de la responsabilité de chaque paroisse et de chaque organisme œuvrant au sein de l'Église de Montréal, de veiller à une saine gestion et encadrement de son personnel salarié et bénévole;

Afin de préserver l'intégrité, la sécurité et la réputation du peuple de Dieu qui nous est confié, des participants à nos activités pastorales, du personnel salarié et bénévole et de notre institution, il m'apparaît nécessaire que toutes les Paroisses, les Missions ainsi que tous les organismes du diocèse mettent en application la politique diocésaine de : *Pastorale responsable*.

De plus, afin de mettre en place cette politique diocésaine de *Pastorale responsable* et de soutenir l'effort des paroisses et des organismes dans l'implantation de ces mesures, je constitue un nouveau service diocésain nommé Service de la pastorale responsable.

Donné à Montréal, au Siège de la Curie diocésaine, ce 7 juin 2016.

† Christian Lépine
Archevêque de Montréal

François Sarrazin, prêtre
Chancelier